



Intitulé du stage : « TSA/TDI : PREVENIR LA MALTRAITANCE – PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE »

Avec le principe de la citoyenneté développé par les lois sur le handicap (2002, 2005), les institutions s'efforcent de développer une démarche proactive qui est celle de la réflexion, l'évaluation de la qualité de vie offerte à ses usagers.

Dans quelle mesure un référentiel établi par un ensemble de partenaires « neurotypiques » (fonctionnement cérébral sans particularité) peut se révéler pertinent lorsque des personnes avec autisme sont concernées ?

La notion de bientraitance, ou bienveillance, est un principe généreux et nécessaire mais parfois dangereux si le référentiel des pratiques ne tient pas compte de la singularité de la pensée autistique.

A l'issue de ce stage, les professionnels d'une équipe spécialisée dans le domaine des TSA (Troubles du Spectre Autistique) parviendront plus aisément à repérer les phénomènes de maltraitance tant active que passive dont peuvent faire l'objet les bénéficiaires des services tout en s'étayant sur les Recommandations de Bonnes Pratiques Educatives (Anesm & HAS, mars 2012) pour une plus grande prévention.

Durée/groupe : 12 heures réparties sur deux journées consécutives

Profils des stagiaires : professionnels du terrain médico-social auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes porteurs d'un TSA/DI

Prérequis/condition d'accès : pas de prérequis préalable demandé

Objectifs pédagogiques :

- a) Appréhender la notion de bientraitance dans le domaine des TSA
- b) Distinguer la MALTRAITANCE ACTIVE de la MALTRAITANCE PASSIVE
- c) Connaitre le cadre légal dans le registre des AGRESSIONS
- d) Identifier les particularités du fonctionnement sociocognitif des TSA susceptibles de favoriser la maltraitance
- e) Comprendre les stratégies nécessaires à développer pour proposer un accompagnement visant la PREVENTION et les pratiques de BIENTRAITANCE auprès d'une personne avec TSA et TDI

Contenu de la formation :

Présentation des objectifs de la formation

Présentation des participants et leurs attentes : questions, informations recherchées

Présentation et remise des supports pédagogiques

I. INTRODUCTION

II. VIOLENCES EN ETABLISSEMENT – CHAMP du HANDICAP MENTAL & CHAMP du SPECTRE DE L'AUTISME

Facteurs de risque inhérents au personnel et aux structures des institutions

III. PRECISER LA VIOLENCE & AGRESSIVITE

Reconnaître la violence et la définir pour mieux la prévenir

Mieux comprendre la notion d'intentionnalité pour ne pas la déduire là où elle ne se trouve pas

IV. NE PAS ADAPTER LE MILIEU D'ACCUEIL : un service à rendre à la personne avec autisme ?

REDUIRE LES OCCASIONS D'UNE MALTRAITANCE PASSIVE

- CHANTAGE EDUCATIF ou COMPROMIS EDUCATIF ?
- PROCESSUS DYNAMIQUE DE LA MOTIVATION
- NEUROCHIMIE DE LA MOTIVATION

V. LA PRÉVENTION POUR TENDRE VERS UNE PLUS GRANDE BIENTRAITANCE

A/ LES LOIS : certains articles dont celui du signalement

B/ LA PREVENTION

- La PREVENTION SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL
- RECOMMANDATIONS POUR DE BONNES PRATIQUES PREVENTIVES

CONCLUSION/DISCUSSION

Type d'action de formation :

actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des compétences

Organisation de la formation :

Equipe pédagogique

Patrick ELOUARD, psychologue sexologue, formateur spécialisé dans le domaine des TSA depuis 1999 et spécialisé dans le domaine de la sexologie depuis 2009

OU

Sylvie BUCCHINI, éducatrice spécialisée, consultante TSA/TDI, formatrice pour le CCIFA 64 depuis 2010

Méthodes et moyens pédagogiques

- Remise du support pédagogique (papier) aux différents stagiaires
- Exposés théoriques
- Illustration de la théorie par des cas concrets
- Brainstorming, quiz, mise en situation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Questionnaire préalable à l'action de formation transmis aux différents stagiaires par courriel
- Formulaire d'évaluation de satisfaction du stagiaire en FIN de formation
- Formulaire d'évaluation des acquis en DEBUT et en FIN de formation

Modalités pédagogiques choisies

- Formation en mode présentiel
- Groupe de 20 inscrits maximum
- Formation en mode projet avec illustration de cas pratiques en alternance avec les apports théoriques dispensés



Logistique et aménagements à disposition pour une formation se déroulant en INTRA

- Locaux mis à disposition par le bénéficiaire de l'action de formation
- Salle de formation équipée de tables et chaises en nombre suffisant
- Mise à disposition d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc ou paperboard avec feutres, d'une rallonge électrique et d'une multiprise pour au moins 3 appareils
- Coin repas et coin repos/pause (selon l'organisation et le règlement intérieur soumis par le bénéficiaire)
- Temps de repos (1 en matinée et 1 en après-midi sur une durée de 10 minutes – café offert et/ou autres boissons non alcoolisées offertes aux stagiaires par le bénéficiaire de l'action de formation)

Prise en charge des personnes en situation de handicap

- L'ensemble des espaces mis à disposition est accessible aux personnes à mobilité réduite
- En cas de nécessité, des aménagements spécifiques pourront être étudiés en collaboration avec la référente handicap du CCIFA 64 afin de mettre en place des outils, rythmes ou modalités particulières adaptés au handicap exprimé.
- Pour toute information, contactez notre référente handicap, **Mme BUCCHINI Sylvie** : ccifa.64@wanadoo.fr

Indicateur de performance : taux de satisfaction sur l'année 2024 : **3.75/4**

Délai d'accès : selon les dates de réalisation déterminées en commun lors du devis.

Modalités d'accès : une fois le devis signé, les stagiaires sont inscrits à la formation sur communication des noms, prénoms et fonctions par l'employeur.

En général, sous un délai d'un mois minimum après la demande.

Tarifs : 1 100.00 €/jour non assujetti à TVA – un devis est établi à la demande.